



# Ingénierie de projets culturels et interculturels

MASTER

**MASTER 2 - Livret de l'étudiant**

## Les enseignants-chercheurs et associés

- **Alonso**, Jesus, maître de conférences en espagnol (Université Bordeaux Montaigne)
- **Cardoso**, Stéphanie, Maître de Conférences en infocom (Université Bordeaux Montaigne)
- **Castelli**, Hervé, intervenant professionnel associé au master, administrateur du Rocher de Palmer.
- **Châteauneuf**, Kristine, enseignant d'anglais (Université Bordeaux Montaigne)
- **Du Payrat**, Olivier : Intervenant professionnel associé au master ; Administrateur Centre des Monuments Nationaux
- **Dubos**, Olivier : Professeur de droit (Université Bordeaux Montesquieu)
- **Fribourg**, Hélène, Intervenante professionnelle associée au master ; directrice de la communication du Musée des Beaux-arts de Bordeaux
- **Guénebaut**, Sophie, professeur associée ; et directrice du LABA
- **Melon**, Caroline, Intervenante professionnelle associée au master ; artiste, directrice de Chair et d'os
- **Mirat**, Jean-Louis : Intervenant professionnel associé au master ; expert-comptable
- **Montagnac**, Hélène : Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication (Université Bordeaux Montaigne)
- **Oudeyer**, Cécile : Intervenante professionnelle associée au Master ; directrice des publics de l'Opéra National Bordeaux Aquitaine
- **Péraud**, Alexandre, maître de conférences de littérature française (Université Bordeaux Montaigne), co-responsable du master
- **Pouthier**, François, professeur associé ; Responsable des stages, co-responsable du master
- **Taliano des Garets**, Françoise. Professeure d'histoire contemporaine (Institut d'études politiques de Bordeaux)

*N.B.* : Cette liste s'élargit d'un grand nombre de professionnels intervenant plus ponctuellement dans le cadre des cours ou conférences.

## Edito

Le master Ingénierie de projets culturels et interculturels comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués. Il se décline en Master 1 en un unique parcours à orientation professionnelle suivi en M2 de 3 parcours : formation professionnalisant initiale, formation continue et apprentissage. Il vise une insertion immédiate tout en offrant la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de poursuivre un cursus doctoral. Ce parcours intègre des compétences apportées, à parité, par l'université et par les milieux économiques et sociaux.

Fort d'une expérience de plus de 10 années, le master IPCI s'est non seulement affirmé comme une formation de référence dans le champ de l'ingénierie culturelle mais aussi comme l'un des rares cursus ouverts sur les enjeux européens et interculturels. Grâce à un équilibre entre savoir-faire techniques d'ingénierie et culture humaniste, le master a pour ambition de former des responsables culturels généralistes, en formation initiale, continue ou en apprentissage.

Conçu en partenariat avec Sciences-Po Bordeaux, mutualisé pour certains cours avec les Masters REEL et ROMAP de l'Université Bordeaux Montaigne, le master IPCI ancre son enseignement dans le champ des humanités tout en offrant un parcours professionnalisant exigeant. Son important réseau de structures publiques, associatives et privées associées lui permet d'être en prise avec fortes mutations des métiers et fonctions culturels.

L'objectif est de développer chez les étudiants une adaptabilité et une ouverture sur le monde leur permettant d'inscrire l'action et la réflexion artistique et culturelle au cœur des préoccupations contemporaines, que cette action s'inscrive dans le cadre de collectivités territoriales, du secteur associatif ou de structures culturelles. Le master prépare également, là réside sa spécificité, à la conception, au pilotage, à la gestion et à l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle ou internationale.

Le master IPCI est rattaché à l'équipe TELEM (littérature, politique et modernité) de l'Université Bordeaux Montaigne, il entretient des relations étroites avec le MICA (Médiation Information Communication et Arts), PASSAGES (territoires, aménagement, ...), avec l'équipe ARTES (esthétique et création) ainsi qu'avec Centre Emile Durkheim (sciences sociales et politiques).

Il est à l'origine du Centre d'innovation sociétale UBIC – Université Bordeaux Inter-Culture — créé pour renforcer et développer les liens entre le monde universitaire et le monde socio-économique, sur la thématique « culture, économies créatives et territoires ». UBIC est une plateforme rassemblant des laboratoires, des enseignants-chercheurs, des doctorants, des étudiants, ... autour d'objets d'étude qui interrogent la place et le rôle de la culture au sein des continuum socio-économiques. Il travaille sur les questions de territorialisation des actions et politiques culturelles (en privilégiant les échelles locales et européennes) et d'évaluation (notamment dans l'optique du montage et du suivi des projets européens). Les acteurs socio-économiques de la culture, publics comme privés, désireux de s'engager dans une démarche de Recherche et Développement peuvent s'appuyer sur UBIC soit sous forme de contrat d'expertise et de prestations soit, sur une structure mutuelle de recherche sans personnalité morale, dénommée « Open Lab ».

MASTER 2					S3		
INITIALE	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février - septembre	
<b>BLOC INTER CULTUREL</b> <b>Resp. S. Guénebaut - A.Péraud</b> Projets culturels européens + Droits culturels <b>136H</b>	Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 2 ECTS Appli Europe (S.Guénebaut) 10h						Mutualisation IEP
	Histoire politiques européennes (F.Taliano-Des Garets) 18h - 2 ECTS Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS Langue I (Anglais ou espagnol) - 20h - 2 ECTS Langue II (Cles) - 12h - 2 ECTS Séminaire Droits culturels 6hx2 (1ECTS)						
<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> <b>Resp. Hervé Castelli - 44H</b>	Réseaux et espaces numériques (H.Castelli) 18h - 2 ECTS Communication culturelle (Hélène Fribourg) - 8h - 1 ECTS Séminaire numérique et design de données (E. Vergès - 6hx2; S. Cardoso 6h) 1						
	Management des organisations (S.Guénebaut) 20h - 4 ECTS Spécificités juridiques (A.Gaudin) 18h - 3 ECTS Economies projets culturels Oudeyer-Teulé-Du Payrat 18h - 3 ECTS Gestion, comptabilité, fiscalité (J.L.Mirat) 36h - 3 ECTS Works.hop économie 2D						
<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> <b>Resp. S. Guénebaut</b> Compétences de l'ingénieur <b>110 H</b>	Conférences de méthode (F.Pouthier - A.Péraud - S.Guénebaut) - 20h Séminaire de rentrée Séminaire M1-M2 thématique 12h						
	Conception de projets - S.Guénebaut & al - 10h x 5 - 4 ECTS Conférences mutualisées Conférences mutualisées						
<b>BLOC ACCOMPAGNEMENT</b> <b>Resp. F. Pouthier</b> <b>64H</b>	MEMOIRE et ACCOMPAGNEMENT APPRENTISSAGE - 2x12h - 20 ECTS (8h-mémoire) + 10 ECTS (apprentissage)						

S3						
MASTRE 2	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février - septembre
<b>CONTINUE</b>						Mutualisation IEP
<b>BLOC INTER CULTUREL</b> Resp. S. Guénebaut A.Péraud Projets culturels européens + Droits culturels 66H	Rentrée	Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 5 ECTS Histoire politiques européennes (F.Taliano-Des Garets) 18h - 5 ECTS Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS			Séminaire Droits culturels 6hx2 (1ECTS)	
<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> Resp. Hervé Castelli 30H					Réseaux et espaces numériques (Hervé Castelli) 18h - 2 ECTS Séminaire numérique et design de données (Emmanuel Vergès -Stéphanie Cardoso) 6hx3 - 2 ECTS	
<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> Resp. S. Guénebaut Compétences de l'ingénieur 54 H +36H OPTION					Management des organisations (S.Guénebaut) 18h - 4 ECTS Spécificités juridiques (A.Gaudin) 18h - 4 ECTS Economies projets culturels Oudeyer-Teulé-Du Payrat 18h - 4 ECTS Workshop économie 2D OPTION FORMATION CONTINUE : Gestion, comptabilité, fiscalité (JL.Mirat) 36h - sans évaluation	
<b>BLOC ACCOMPAGNEMENT</b> Resp. F. Pouthier						OPTION FORMATION CONTINUE : conférences mutualisées
						MEMOIRE et ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

S3						
MASTERS 2	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février - septembre
<b>APPRENTISSAGE</b>						Mutualisation IEP
<b>BLOC INTER CULTUREL</b> Resp. S. Guénebaut - A.Péraud Projets culturels européens + Droits culturels 96H	Rentrée Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 3 ECTS Appli Europe (S.Guénebaut) 10h Histoire politiques européennes (F.Taliano-Des Garets) 18h - Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS Langue I (Anglais ou espagnol) - 20h - 2 ECTS				Séminaire Droits culturels 6hx2 (1 ECTS)	
<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> Resp. Hervé Castelli - 44H			Réseaux et espaces numériques (Hervé Castelli) 18h - 2 ECTS Communication culturelle (Hélène Fribourg) - 8h - 1 ECTS Séminaire numérique et design de données (Emmanuel Vergès -Stéphanie Cardoso) 6hx3 1 ECTS			
<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> Resp. S. Guénebaut Compétences de l'ingénieur 102 H			Management des organisations (S.Guénebaut) 20h - 4 ECTS Spécificités juridiques (A.Gaudin) 18h - 3 ECTS Economies projets culturels Oudeyer-Teulé-Du Payrat 18h - 3 ECTS Gestion, comptabilité, fiscalité (JL.Mirat) 36h - 3 ECTS Workshop économie 2D			
<b>BLOC ACCOMPAGNEMENT</b> Resp. F. Pouthier 54H	Conférences de méthode (F.Pouthier - A.Péraud - S.Guénebaut) - 42h + 12h sém M1-2 - 2 ECTS OPTION conférences mutualisées Séminaire M1-M2 -					
<b>MEMOIRE et ACCOMPAGNEMENT APPRENTISSAGE - 20 ECTS (mémoire) + 12h ECTS (apprentissage)</b>						

	Nature ELP	Intitulés des enseignements	ECTS	Nbre d'H	enseignants
<b>1er semestre</b>					
<b>Bloc Tronc Commun</b>					
MDF3U1	UE	Projets culturels européens			
MDF3M11	ECUE	Histoire des politiques culturelles européennes	2	18,0	Françoise Taliano des Garets
MDF3M12	ECUE	Méthodologie du projet européen	2	28,0	Sophie Guénebaut
MDF3U2	UE	Droits culturels			
MDF3M21	ECUE	Droits culturels - aspects juridiques	3	18	Olivier Dubos
MDF3M21	ECUE	Droits culturels / séminaire		12	François Pouthier (coord.)
MDF3M23	ECUE	Management / management interculturel	4	20,0	Sophie Guénebaut
MDF3U3	UE	Compétences de l'ingénieur 2			
MDF3E31	ECUE	Economie de la culture	2	28,0	Cécile Oudeyer & Olivier du Payrat
MDF3M32	ECUE	Gestion comptabilité	2	36,0	Jean-Louis Mirat
MDF3M33	ECUE	Spécificités juridiques de la culture	2	18,0	Anne Gaudin
MDF3U4	UE	Communication - Numérique	4		
MDF3E41	ECUE	Outils numériques		18,0	Hervé Castelli
MDF3E41	ECUE	Communication appliquée à la culture		10,0	Hélène Fribourg
MDF3E41	ECUE	Séminaire numérique et design de données		16,0	Divers intervenants
MDF3U5	UE	Applications			
MDF3E51	ECUE	Conférences de méthode	2	24,0	F Pouthier et A Péraud (coord.)
		Séminaires : rentrée + séminaire commun M1 / Le Récit		18,0	Alexandre Péraud (coord.)
MDF3E52	ECUE	Conception de projet	4	8,0	Sophie Guénebaut (coord.)
MDF3X6		Langue vivante 5	2		
MDF3E61	UE	anglais 5		20,0	Kristine Chateaufort
MDF3E62	UE	espagnol 5		20,0	Jesus Alonso
<b>Bloc compétences transversales</b>					
MLZ3X1	UE	Langue vivante 6	1	12	enseignants CLES CLUB
<b>Second semestre</b>					
MDF4U1	UE	Mémoire	20	0,0	Alexandre Péraud (coord.)
MDF4U2	UE	Stage / Suivi et séminaire	10	12,0	François Pouthier (coord.)

## Bloc Humanités et interculturalités

Cet ensemble de cours prolonge le bloc humanités et interculturalité et humanités de première année dont il conserve les ambitions d'ouverture et de développement de l'esprit critique. Il se décline cependant en M2 sur un mode plus professionnel en mettant l'accent sur la mise en œuvre des projets européens et internationaux, tout en accordant une attention particulière au référentiel de la diversité. Ce bloc se complète d'un enseignement en langues vivantes.

Responsable : Alexandre PERAUD

INITIALE	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	
<b>BLOC INTER CULTUREL</b> Resp. S. Guénebaut - A.Péraud Projets culturels européens + Droits culturels <b>136H</b>	Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 2 ECTS					
		Appli Europe (S.Guénebaut) 10h				
		Histoire politiques européennes (F.Taliano-Des Garets) 18h - 2 ECTS				Séminaire Droits culturels 6hx2 (1ECTS)
		Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS				
		Langue I (Anglais ou espagnol) - 20h - 2 ECTS				
		Langue II (Cles) - 12h - 2 ECTS				

### Les politiques culturelles en Europe [18h]

#### François TALIANO – DES GARETS

Ce cours, dans le prolongement de celui dispensé sur « Les politiques culturelles en France » (M1), a tout d'abord pour objectif de présenter la diversité des politiques culturelles en Europe à travers l'étude de plusieurs cas nationaux et de souligner les spécificités nationales : centralisation, fédéralisme, modèles intermédiaires.

On étudiera successivement les cas britannique, allemand, espagnol, italien, bulgare, hongrois, polonais... On se posera la question des tendances évolutives à l'œuvre, celle des emprunts et des influences.

Le deuxième objectif de ce cours consiste à traiter de la politique culturelle de l'Union européenne dans son rapport aux politiques nationales. Sa lente émergence sera envisagée puis les divers programmes orchestrés par l'Union européenne en matière de culture et de communication. On évoquera aussi les implications territoriales tant au niveau des villes que des régions, ainsi que l'existence de réseaux culturels.

### Diversité culturelle - Olivier DUBOS [18h]

*Disponible à la rentrée*

#### Séminaire droits culturels – [2 x 6h]

Intégrée dans les lois NOTRe et CAP, la notion de droits culturels fait partie intégrante de notre législation. Néanmoins, si la loi propose une reconnaissance générale de ces droits, il reste à les interpréter et les traduire dans le cadre des politiques publiques.

Ce séminaire prend la forme de deux journées durant lesquelles – dans une logique transverse – seront étudiés collectivement des objets ou des projets culturels susceptibles d'être appréhendés en fonction du référentiel des droits culturels. Complémentaire du cours à dominante juridique d'Olivier Dubos, ce séminaire promeut une approche pratique de la diversité culturelle.

# Montage de dossiers européens – Sophie GUENEBAUT

## [18h + 10h conception de projets en formation initiale]

En complémentarité du cours de Françoise Talliano - Des Garets (Politiques Européennes) ce cours permet aux étudiants de travailler concrètement sur les programmes européens et leurs enjeux sur le secteur culturel. Ils abordent :

- La structuration des fonds européens ;
- Les logiques partenariales et les méthodologies spécifiques de montage de projet ;
- La gestion budgétaire des financements européens ;
- Les programmes Creative Europe, Erasmus +, Cosme ;
- Les fonds structurels (Feader, FSE).

### **Application Montage dossiers Européens (10h)**

Les étudiants mettent en application les apprentissages du cours « Montage de dossier européen » à partir des projets sur lesquels ils travaillent tout au long de l'année dans le cadre de leur module « conception de projet » (Bloc applicatif)

### **Bibliographie indicative**

- A.M. Autissier, L'Europe et culture, un couple à réinventer, Editions de l'Attribut, 2016
- BOUCHER MANUEL (dir.), De l'égalité formelle à l'égalité réelle. La question de l'ethnicité dans les sociétés européennes, L'Harmattan, 2001
- Direction générale des politiques internes : l'utilisation des fonds structurels pour les projets culturels, 2012
- Campagne 2014-2020 de mobilisation « Culture et territoires, créer le rebond, inventer l'avenir », Plateforme Culture 2020, [www.plateformeculture2020.eu](http://www.plateformeculture2020.eu)
- P.Balta ; Méditerranée. Défis et enjeux, L'Harmattan, Les Cahiers des Confluences, 2000.
- Culture et développement en Afrique : actes du 5e Forum de Bamako, Institut des hautes études de management, Paris : L'Harmattan 2006.
- D'ALMEIDA F., Les industries culturelles des pays du sud, enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle, OIF, 2004.
- ROMEAS NICOLAS, BADIAN SEYDOU Un rêve d'Afrique ; Cassandre/horschamp, 2009.

### **Réseaux**

- DEVLIEG Mary Ann, (IETM) in collaboration with Dragan Klaic (EFAH) et Carla Delfos (ELIA) « A strategique culture programme for Europe »
- DEVLIEG Mary Ann (IETM), travail collectif, « Towards Setting Evaluation Criteria for Cultural Networks in Europe », A-lines EP Meeting, July, 10, 2001, (English version).
- Forum des Réseaux Culturels Européen, « Manifeste des réseaux culturels européens », Bruxelles, 1997.
- IETM, Etude «How networking works », publiée par the Arts Council of Finland, Spring 2001, (Version française).
- PLANSON CYRIL ; Les Réseaux culturels ; Europe-International ; La Scène, 2009.
- La coopération culturelle internationale, la Scène, 2014

## LANGUES VIVANTES 1 [20 h]

### Kristine CHATEAUNEUF – Anglais

Le cours de deuxième année s'inscrit dans l'objectif de continuer d'acquérir des compétences professionnelles en anglais avec un travail sur le langage de gestion de projet et d'appels de projets. Nous ferons aussi une simulation de réunion en anglais et une mise à jour des CVs.

#### Bibliographie indicative

- Cameron, Ben. "TED Talk: Why the Live Arts Matter", février 2010. Disponible sur [http://www.ted.com/talks/ben\\_cameron\\_tedxyc/transcript?language=en](http://www.ted.com/talks/ben_cameron_tedxyc/transcript?language=en) [vidéo en ligne]
- Cole, Tom. «NPR : Cultural Capital : 50 Years of Investment in US Arts and Humanities », septembre 2015. Disponible sur <http://www.npr.org/2015/09/29/444527506/both-in-headlines-and-quiet-2-agencies-fuel-american-arts-for-decades> [podcast en ligne]
- Levin, Jordan. "Former Kennedy Center Director Michael Kaiser Tackles the Future of Art in U.S." Miami Herald, 4 avril, 2015

Pour mémoire, les étudiants choisissent une 2<sup>ème</sup> langue obligatoire dans l'offre CLES-CLUB proposée par l'université Bordeaux-Montaigne.

### Jesus ALONSO – Espagnol

Le cours propose une approche multiple à la langue espagnole qui doit permettre aux étudiants de développer leurs capacités de communication en espagnol (révision des notions de grammaire et pratique orale et écrite de la langue) et d'acquérir des connaissances sur la réalité actuelle des arts dans le monde hispanique à partir de l'étude de dynamiques culturelles et interculturelles de l'Espagne et de l'Amérique latine. Outre les aspects langagiers, le programme de cours d'espagnol propose notamment de parcourir différentes problématiques contemporaines autour de la création culturelle et artistique, l'impact de la globalisation et l'interculturalité dans le monde hispanique, sur l'Espagne mais aussi sur l'Amérique Latine, à travers articles, livres et films.

Pour mémoire, les étudiants choisissent une 2<sup>ème</sup> langue obligatoire dans l'offre **CLES-CLUB** proposée par l'université Bordeaux-Montaigne.

# BLOC NUMERIQUE, COMMUNICATION ET RESEAUX

L'objectif de ce bloc est de permettre aux étudiants de conjuguer une réflexion théoriquement assise sur les apports scientifiques les plus récents autour des enjeux liés à la communication et au numérique.

Ainsi les étudiants auront-ils l'occasion de mieux appréhender les nouveaux espaces numériques mais aussi la communication culturelle à la suite du cours de M1, tout en se confrontant à de nouvelles méthodes de mettre en lumière données et contenus.

**Responsable : Hervé CASTELLI**

INITIALE	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier
<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> Resp. Hervé Castelli - 44H	Réseaux et espaces numériques (H.Castelli) 18h - 2 ECTS				
	Communication culturelle (Hélène Fribourg) - 8h - 1 ECTS				
				Séminaire numérique et design de données 1 ECTS	

## Espaces et outillages numériques – Hervé CASTELLI [18h]

Ce cours, qui prolonge les enseignements théoriques de première année, permettra d'aborder un certain nombre de questions au centre des pratiques - présentes et à venir – des professionnels de la culture :

- Comment le numérique transforme les représentations, les espaces, les territoires, et les rapports aux temps ?
- Comment les territoires transforment les lieux, leurs organisations, les objets ?

Pour ce faire, on étudiera,

- Les modèles économiques, modèles de revenus, modèles de financement des projets innovants.
- Les usages du numérique pour l'ingénierie et la conduite de projet.
- Les outils et usages facilitant les pratiques collaboratives pour la conduite et l'ingénierie de projets ;
- Les contraintes et limites de ces outils ;
- Les impacts en terme de santé au travail de ces outils ;
- Les principes de l'économie collaborative et les impacts réciproques qu'ils entretiennent avec le numérique ;
- Les méthodes de pilotage des volets numériques des projets.

## Eléments de communication appliqués au monde de la culture – Hélène FRIBOURG [10h]

Le cours permet d'éclairer les spécificités de la communication telle qu'elle se pratique dans le champ culturel. Les conférences aborderont les outils de toute politique de communication (dossier de presse, ...) et offriront une initiation aux stratégies de communication propres aux mondes culturels. Afin de rendre cet enseignement le plus pragmatique possible, une mise en pratique – à l'aune des projets choisis dans le cadre des modules conception – sera proposée aux étudiants.

## BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE

Le secteur culturel connaît une période de mutation profonde, qui nous oblige à retravailler et acquérir de nouvelles compétences indispensables à la gestion de nos projets. La diversité des financements publics et privés qui se tisse autour des projets, la transversalité des thématiques abordées et la multiplicité des partenariats nous amènent à collaborer avec des interlocuteurs de secteurs différents et à des échelles géographiques variables.

Pour que l'ingénieur culturel devienne un facilitateur de conception et gestion de projet, il doit s'équiper d'outils pratiques dans les domaines du droit (droit du travail, propriété intellectuelle, droit des contrats...), de la gestion administrative et financière et de la gestion des ressources humaines. Le bloc Economie et Gestion de la Culture permet d'acquérir ces compétences et d'en comprendre les fondamentaux afin d'être en mesure de trouver les informations et ressources indispensables à l'ingénieur culturel en situation professionnelle.

INITIALE	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier
<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> <b>Resp. S. Guénebaut</b> <b>Compétences de l'ingénieur</b> <b>110 H</b>	Management des organisations (S.Guénebaut) 20h - 4 ECTS				
	Spécificités juridiques (A.Gaudin) 18h - 3 ECTS				
	Economies projets culturels Oudeyer-Teulé-Du Payrat 18h - 3 ECTS				Workshop économie 2D
	Gestion, comptabilité, fiscalité (JL.Mirat) 36h - 3 ECTS				

Responsable : Sophie GUENEBAUT

### Management des organisations culturelles – [20h]

#### Sophie GUENEBAUT

Les étudiants approfondiront leurs connaissances sur les trois éléments fondamentaux et interdépendants du management : la gestion du personnel, la gestion financière, et l'environnement juridique. Le cours s'articule autour de 7 modules : la fonction personnel dans l'entreprise, es approches du travail ; es spécificités du secteur culturel ; Droit du travail, instances représentatives du personnel et les conventions collectes ; les contrats du travail ; la gestion de projets internationaux, artistes et travailleurs et partenaires étrangers ; les contrats commerciaux.

### Spécificités juridiques de la culture – Anne GAUDIN [18h]

Ce cours est destiné d'une part à présenter aux étudiants les contraintes juridiques qui encadrent la gestion des projets culturels et d'autre part à les sensibiliser aux droits et devoirs liés au respect de la propriété intellectuelle dans le cadre des activités culturelles à l'heure des TIC. En utilisant les apports du cours, les étudiants devront élaborer des travaux qui feront l'objet d'une restitution orale collective et d'un rapport écrit. Thèmes abordés (programme indicatif) : la liberté d'expression et ses limites ; les aspects juridiques de l'emploi dans le secteur culturel ; les logiques juridiques des modèles économiques de la culture ; la protection contre les contrefaçons ; droits d'auteur et supports numériques ; la conservation du patrimoine.

**Evaluation** : assiduité, restitution orale, support écrit

# Formes économiques des projets culturels – [18 h]

## Cécile OUDEYER – Olivier DU PAYRAT

Alors que le modèle de la subvention publique constituait le référentiel économique quasi unique du monde culturel français, des mutations sont en passe de modifier les modes d'organisation de la culture. Pour autant, elles ne sauraient d'une part s'entendre du seul point de vue d'une hypothétique rentabilité car les réalités culturelles appellent des externalités positives et des régulations, que celles-ci prennent la forme d'accompagnement public (modèle à la française) ou de mécénat (modèle anglo-saxon) ; Elles sont, d'autre part, profondément caractérisée par l'irruption du numérique comme outil de création et de gouvernance. Il faut donc appréhender ces mutations économiques et numériques comme une invitation à observer les innovations sociales et de nouvelles modalités d'organisation, sans minimiser l'importance du facteur humain et de l'investissement en « capital immatériel ».

Après un aperçu de ces nouveaux référentiels, seront abordés quelques-uns des objets ou outils qui organisent ces nouvelles pratiques (expérimentation, modèles coopératifs, GPEC, mutualisation...) et d'approfondir, secteurs par secteurs, les spécificités de ces mutations et les nouvelles logiques. Si les musiques actuelles offrent des perspectives intéressantes, on se demandera aussi comment se (re)positionnent les acteurs intermédiaires (agences régionales [OARA, ECLA...], collectifs, réseaux [RIM]...) et on abordera également d'autres champs (arts visuels, livre, cinéma, musées & patrimoine...) qui s'inscrivent explicitement ou plus difficilement dans le champ des économies créatives. Parallèlement ou au préalable, les étudiants pourront tirer des enseignements de lectures sur l'économie sociale et solidaire appliquée aux champs culturels, et sur les enjeux des industries culturelles et créatives et les politiques publiques visant à favoriser leur développement.

### Bibliographie indicative

- Pierre-Michel Menger, *Portrait de l'artiste en travailleur, Métamorphoses du capitalisme*, 2002, Ed. du Seuil et La République des idées
- Andre Gorz, *L'immatériel, Connaissance, valeur et capital*, 2003, Galilée
- Jean-Pierre Jouyet et Maurice Lévy, *L'économie de l'immatériel - La croissance de demain*, 2007 (2006), La documentation française
- Yann Moulier Boutang, *Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*. Paris, 2007, Multitudes/idées, Ed. Amsterdam
- Rapport sur l'économie créative, produit en 2008 par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement)
- Marc Halévy, *Que vaut une idée ? Introduction à l'économie immatérielle*, 2009, Edi.pro éditions des CCI SA, collec.E-management
- Bernard Stiegler, *Pour une nouvelle critique de l'économie politique*, Galilée, 2009
- *Economie créative, une introduction*, ouvrage collectif sous la dir. De l'Institut des Deux Rives, Mollat, Bordeaux, 2009
- *AlphaBEM des industries créatives*, 2009
- rapport du groupe de travail d'experts *Maximising the potential of cultural and creative industries, in particular that of SMEs*, juin 2010 (une des sources du Livre vert)
- Livre vert *Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives*, publié par la Commission européenne en juin 2010

### Application workshop économie (10h)

Les étudiants mettent en application les apprentissages du cours « formes économiques » à partir des projets sur lesquels ils travaillent tout au long de l'année dans le cadre de leur module « conception de projet » (Bloc applicatif) et lors d'un séminaire applicatif.

# Droit et fiscalité de la culture – Jean-Louis MIRAT [36 h]

**OBJECTIF :** Permettre aux étudiants d’appréhender la problématique de la gestion d’une activité culturelle : lecture de l’information financière, compréhension des principaux principes comptables et fiscaux, utilisation des outils de gestion, et cela au travers de supports théoriques et d’exemples concrets.

## **INTRODUCTION** sur l’environnement culturel

### LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE

- Principes généraux
- Les principales écritures comptables : achats, ventes, amortissements, provisions, ...
- Les spécificités culturelles : plan comptable, subventions, fonds dédiés, coproduction, coréalisation, billetterie, contribution des bénévoles...
- Le bilan, le compte de résultat et l’annexe
- Le contrôle des comptes et les intervenants extérieurs.

### LA FISCALITE

- Les principes généraux de la fiscalité en France
- La fiscalité de l’entreprise culturelle
- La fiscalité de l’association culturelle (base de l’instruction fiscale du 15/9/98, ...)

### SOCIAL

- Les différents intervenants (AGESSA, maison des Artistes...) et l’environnement social (temps de travail, conventions collectives, heures supplémentaires...)
- Les différents contrats de travail
- Le bulletin de paie : personnel permanent, intermittent du spectacle

### LES OUTILS DE GESTION

- Les budgets : méthodologie et suivi budgétaire
- Les tableaux de bord : recherche de l’information pertinente
- La comptabilité analytique
- Seuil de rentabilité, capacité d’autofinancement ; fonds de roulement.

### **Bibliographie :**

- Le Guide comptable de l’entreprise du spectacle, Edition Juris Service –AGEC.
- Le Guide fiscale des activités culturelles, Edition Juris Service –AGEC,
- L’Entreprise de spectacles et les contrats de spectacles, Edition Delmas.

## BLOC APPLICATIF

Dans le cadre d'un Master culturel professionnalisant, les pratiques proposées aux étudiant.e.s sous forme de stages, observations, exercices concrets ou chantiers effectués au sein d'entreprises artistiques et culturelles et/ou de collectivités publiques comme les rencontres avec des professionnels sous forme de conférences et d'interventions sont essentielles. Les connaissances acquises comme les réseaux amorcés contribuent à l'insertion professionnelle et complètent les savoirs et connaissances acquises durant la formation universitaire.

Ces pratiques sont encadrées par des intervenants professionnels et des enseignants tuteurs qui aident l'étudiant.e. à se doter des outils méthodologiques nécessaires à l'ingénierie de projet et à formaliser sa démarche afin d'engager son parcours professionnel.

Ces éléments – qui font partie du cursus obligatoire – s'agrémentent de la participation volontaire à des « chantiers », le cas échéant pilotés par le CIS UBIC (*cf. infra*) où les étudiants peuvent s'engager dans la mise en œuvre d'un projet répondant à une commande extérieure.

	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier
<b>BLOC ACCOMPAGNEMENT</b> Resp. F. Pouthier	Conférences de méthode (F.Pouthier - A.Péraud) - 20h				
	Séminaire de rentrée		Séminaire M1-M2 thématique 12h		
	Conception de projets - S.Guénébaut & al - 10h x 5 - 4 ECTS				
	Conférences mutualisées		Conférences mutualisées		Conférences mutualisées
	MEMOIRE ET STAGE				

Responsable : François POUTHIER

## SEMINAIRES – [de rentrée et thématique M1 & M2] Alexandre PERAUD (coordination)

### *Séminaire de rentrée*

Regroupant M1 et M2, ce séminaire, au-delà de ses aspects administratifs et de présentation de l'année universitaire et des différents rendez-vous donnés, propose un arpentage du territoire métropolitain à la rencontre des acteurs culturels et artistiques. Le dernier jour est consacré pour les M1 à une présentation de l'environnement culturel local et pour les M2 à un retour sur leurs stages avant de se conclure pour les M1 et M2 par un conseil d'administration de leur association Cultiv'actions.

## **Séminaire thématique**

### **« Nous sommes rongés par les mythes » (Balzac)**

Depuis une quinzaine d'années, la vie des institutions et des individus publics semble régie par la nécessité de se raconter. Il n'est pas une collectivité locale, pas une entreprise, pas un programme institutionnel, un homme ou une femme public... qui ne tente de construire – au-delà de son identité – le récit de ce qu'il est et de justifier ce qu'il va faire au nom de cette histoire. Cet impératif, il convient de l'appréhender dans la diversité de ses incarnations, dans les différentes techniques de communication qu'il implique, dans les instrumentalisation numériques qu'il suscite... car il est au cœur des ingénieries sociales, politiques et économiques contemporaines.

Mais par-delà ce concept de « story telling » vulgarisé, sans doute très superficiellement, par J.-Pierre Salmon, il importe de comprendre les raisons profondes qui font des sociétés humaines des sociétés du récit. Cela suppose que nous analysions les fondements anthropologiques du besoin de narration, les effets de réalité produits par les fictions avec lesquelles nous vivons, les effets de brouillage entre vérité, mensonge et fiction...

Entre narratologie, psychologie, communication, sémiotique, histoire et philosophie, ce séminaire tentera de dessiner un espace où l'on puisse jouer avec et déjouer les récits qui nous environnent.

## **Conférences de Méthode – [20 h]**

### **Alexandre PERAUD – François POUTHIER**

Les conférences de méthode ne constituent pas des cours à proprement parler, mais des espaces de travail collectif au sein desquels les étudiants doivent pouvoir acquérir des compétences méthodologiques (maîtrise de l'oral...), individuelles ou collectives, confronter leurs expériences et trouver un espace d'échanges libres. Le contenu des conférences est ainsi très varié :

- Présentation d'exposés
- Accueil de professionnels
- Accompagnement aux stages
- Préparation du Mémoire
- Exercices pratiques
- 

La conférence de méthode est également le lieu où se déploient des « chantiers », formule hybride à mi-chemin entre analyse de cas, travaux pratiques et prestation, qui offre l'opportunité aux étudiants, dans une démarche commune M1/M2, de s'engager dans un projet entrant dans une logique de commande ou de prestation dans le cadre d'un partenariat entre la formation et un ou plusieurs acteurs publics ou privés du champ culturel.

Enfin, elle s'établit en interaction avec un cycle de conférenciers invités, mutualisés avec la Licence Pro Comedia et le Master Romap de l'Université Bordeaux Montaigne ainsi que le Master Daec de l'Université de Bordeaux.

# Conception de projets – Sophie GUENEBAUT (coordination)

## Objectif pédagogique

Ce module professionnel de Master 2 est consacré à la conception et à la formulation d'un projet culturel par un groupe d'étudiants (librement constitué par les étudiants eux-mêmes lors d'un workshop de rentrée), encadré par un enseignant-tuteur.

L'initiative du projet peut faire suite au travail réalisé dans le cadre du séminaire de Master 1 ou résulter d'une proposition du groupe d'étudiants lui-même. Les propositions sont soumises à l'accord du responsable des séminaires avant tout début de travail.

La finalité du travail est de rédiger un « Projet culturel » articulant étude d'opportunité et étude de faisabilité, proposant le cas échéant un ou plusieurs scénarios comme autant de modalités de proposition, puis de le présenter à l'ensemble de la promotion à la fin du second semestre. Il s'agit bien d'un exercice pédagogique qui sera évalué sur la capacité à définir, de façon originale, cohérente et réalisable un projet culturel, sur lequel on conserve un regard critique. Son lancement effectif n'est pas demandé, (même s'il n'est pas interdit...).

## Modalités

Les étudiants participent en début d'année à un atelier de deux jours au terme desquels seront proposés et adoptés collectivement un objet/projet de travail par groupe. Chaque groupe se verra attribuer un tuteur avec lequel il prendra contact sous quinzaine. Le groupe s'organise ensuite pour rassembler les ressources documentaires, interroger les personnes ressources et réunir les éléments (technique, financier, juridique, humain, etc.) nécessaires au montage du projet. L'enseignant-tuteur suit le travail et fournit une assistance-conseil et une aide méthodologique au groupe pour la conduite du travail.

## EVALUATION

Ce travail donne lieu :

- à la rédaction d'un pré-projet, remis à la fin du premier semestre, et qui fait l'objet d'une notation par l'enseignant-tuteur, prise en compte dans le cadre de l'UE5 du 1er semestre,
- à l'établissement d'un document écrit qui n'exclut pas une certaine originalité. Si ce document est bien le résultat du travail collectif de tout un groupe, une note individuelle rédigée par chaque étudiant(e) présentant sa motivation à s'inscrire dans ce projet, la nature de ses contributions et son enrichissement théorique et pratique individuel complète le document remis en deux exemplaires à l'enseignant-tuteur, au plus tard le jour de la présentation orale. Le travail fait l'objet d'une notation par l'enseignant-tuteur, sur le fond (contenu et processus) et sur la forme (document et présentation orale - 50%).

Chaque projet est présenté à l'ensemble de la promotion et des enseignants-tuteurs lors d'un regroupement à la fin du semestre, auquel les étudiants de 1ère année seront également invités. Chaque présentation est organisée et animée par le groupe concerné qui dispose d'1h30, installation, questions, débat et pause compris. Cette présentation est l'occasion de confronter des regards autour d'un même objet, de discuter de la faisabilité des projets proposés et de porter sur eux un regard critique, et plus globalement de débattre des problèmes culturels.

## Stage professionnel - François POUTHIER (coordination)

Dès le début du Master, il s'agit pour chaque étudiant de préparer ses stages, c'est-à-dire de les intégrer de manière dynamique à son projet de formation puis à son projet professionnel, afin de pouvoir ensuite le valoriser au mieux. Le choix du lieu, des missions de stage, loin d'être négligeable, est primordiale et déterminante dans une formation professionnalisée.

Dans le cadre de la formation, le stagiaire sera assisté par un enseignant-tuteur qui le guidera dans sa démarche de recherche de stage. L'étudiant.e peut également s'appuyer sur ses expériences précédentes et/ou sur les modules d'observation et chantiers professionnels qui lui sont proposés. La fonction du tuteur consiste aussi à orienter l'étudiant dont il a la responsabilité vers des collègues qui ont une connaissance plus spécifique du secteur professionnel ou géographique qui intéresse l'étudiant. Ces contacts informels ne remettent pas en cause la responsabilité pédagogique du tuteur.

### La formation en master professionnel IPCI comporte deux stages obligatoires :

- le 1<sup>er</sup> se situe en fin de M1.
- le deuxième s'effectue durant le 2<sup>ème</sup> semestre de la deuxième année, de début février à fin septembre 2016 (durée de 12 à 24 semaines). Ce stage doit s'inscrire dans le parcours professionnel que l'étudiant souhaite entamer. Explicitement centré sur une réalisation ou la mise en œuvre d'un projet au sein de la structure d'accueil, il peut être en étroite relation avec le mémoire professionnel dont il constitue en principe le terrain d'analyse ou d'application. Le stage fait l'objet d'un « entretien professionnel » remis au tuteur de la structure d'accueil, d'une auto-évaluation écrite de l'étudiant(e) qui permettent aux enseignants-tuteur d'apprécier les acquis de l'étudiant(e) et d'un « portrait » d'un professionnel par l'étudiant.e rencontré lors de son stage.

L'évaluation des parcours de stage au sien du Master se fait sur les deux années en cumulant la note du stage de M1 pour 1/3 et la note du stage de M2 pour 2/3.

#### Modalités administratives

Les stages effectués par les étudiants du Master IPCI s'inscrivent bien entendu dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur et des modalités propres à l'Université Bordeaux Montaigne :

- Chaque stage doit faire l'objet d'une convention entreprise-université-étudiant en 3 exemplaires. Le projet de convention est à saisir en ligne par l'étudiant sur la plateforme ESSOR ;
- Pour des raisons juridiques relatives à la responsabilité civile et à la couverture sociale, il est interdit de commencer un stage avant signature par les parties : entreprise, stagiaire et université.
- En master pro, l'assiduité est obligatoire : on ne peut être envisagé un stage pendant des cours.
- Tout stage d'une durée supérieure à deux mois (de date à date) doit donner lieu au versement de l'indemnité légale par l'employeur. Une convention qui ne prévoit pas ce versement sera refusée.
- Le stage de deuxième année doit faire l'objet d'une fiche missions remplie avant le début du stage.
- Des dérogations pour le prolongement du stage sont éventuellement accordées au sein du Master, selon une procédure propre qui suit le même circuit de validation que la convention originelle. Les dérogations ne peuvent en aucun cas porter sur plus de la moitié de la durée obligatoire. Elles sont exclusivement accordées sous forme d'avenant et ne peuvent donc être portées directement sur la convention initiale.

## Mémoire – Alexandre PERAUD (coordination)

Le mémoire professionnel demandé en M2, en Ingénierie de projets culturels et interculturels comme dans la plupart des formations équivalentes, n'est ni un rapport de stage, ni un rapport d'observation ou la présentation d'une situation donnée. C'est le résultat rédigé d'un travail de recherche universitaire portant sur une situation, un enjeu ou un problème professionnel.

### Sur le plan formel, c'est :

- Un travail de 70/80 pages, bibliographie comprise, plus les annexes éventuelles ;
- Un travail répondant aux normes universitaires du point de vue du style, du référencement d'une part, et bien sûr de la mise en page, de l'expression et de l'orthographe d'autre part.

### La démarche qui préside à la rédaction du mémoire

- Est problématisée et questionne la réalité professionnelle. Quel que soit le domaine culturel concerné et quel que soit le rapport que le sujet entretient avec le(s) stage(s), le mémoire ne se réduit pas au récit d'une expérience, ni à la compilation de documents ; c'est une recherche personnelle, produisant un savoir inédit à partir d'un questionnement particulier ;
- Est méthodique et a pour objectif de vérifier des hypothèses afin de les confirmer ou de les infirmer et d'établir des ponts entre la théorie et la pratique ;
- Montre une certaine distance critique vis à vis de son sujet afin de faire partager sa démarche ;
- Se construit à partir d'un terrain d'étude propre, en rapport ou non avec le(s) stage(s) effectué(s) pendant la formation ; de ce point de vue, le recueil de données et de témoignages présente une importance cardinale et repose sur une méthodologie de recherche permettant de garantir des résultats scientifiquement valides ;
- Cherche des fondements théoriques dans des lectures scientifiques. Le chercheur situe ainsi sa démarche personnelle dans le cadre plus global d'une démarche collective ;

### Concrètement :

Fin d'octobre, chaque étudiant doit remettre à l'enseignant en charge du cours de méthodologie du mémoire une note d'intention dans laquelle doivent figurer le cadre professionnel d'intérêt, la problématique assortie d'hypothèses de recherche, la méthode de recherche proposée, la faisabilité ou les contraintes de réalisation, des éléments de bibliographie (livres, articles, rapports, sites...), les mots-clés associés au projet, un titre provisoire, le nom du directeur contacté (qui doit avoir donné son accord pour vous diriger). Cette note d'intention sera remise également au directeur du mémoire.

### La direction de mémoire

C'est un des enseignants de la formation, universitaire ou professionnel, qui accompagne l'étudiant aux différentes étapes de son travail, et notamment la définition du sujet du mémoire, le plan du mémoire, la recherche de documents ou de personnes-ressources, la rédaction du mémoire, la préparation de la soutenance. Il est possible de solliciter un enseignant d'un autre département voire d'une autre université. En règle générale, c'est à l'étudiant de solliciter son directeur de mémoire, pour des rencontres de travail qu'il devra toujours préparer par un écrit : projet de plan, pages rédigées, lectures. Titre et plan du mémoire devront être acceptés par le directeur avant le 1er décembre.

**A titre indicatif** pour ce qui est des règles de présentation formelle du mémoire (bibliographie et notes)

<http://cours-iep.univ-lyon2.fr/mod/resource/view.php?id=1471>

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=1035>

La soutenance est publique et a lieu deuxième quinzaine de septembre, chaque candidat disposant d'une heure pour présenter son travail et répondre aux questions des membres du jury composé de professionnels et d'enseignants.

# UBIC

## UNIVERSITE BORDEAUX INTER CULTURE



**UBIC (Université Bordeaux Inter Culture)** est un projet d'innovation sociétale en sciences humaines et sociales pour approfondir le renforcement et le développement des liens entre le monde universitaire et le monde socio-économique, sur la thématique « culture, économies créatives et territoires ».

Cette cellule de transfert est financée dans le cadre des Investissements d'Avenir de l'ANR / IDEX / Université de Bordeaux, et basée à l'Université Bordeaux Montaigne. UBIC est une plateforme rassemblant des laboratoires, des enseignants-chercheurs, des doctorants, des étudiants, ... autour d'objets d'étude qui interrogent la place et le rôle de la culture au sein des continuum socio-économiques. Sa démarche « hybride » conjugue différents modes opératoires en fonction des accompagnements : recherche-action, design d'information, cartographie, formation-action.

UBIC travaille sur les questions de territorialisation des actions et politiques culturelles (en privilégiant les échelles locales et européennes) et d'évaluation (notamment dans l'optique du montage et du suivi des projets européens). Les acteurs socio-économiques de la culture, publics comme privés, désireux de s'engager dans une démarche de Recherche et Développement communément avec les Universités peuvent s'appuyer sur UBIC soit, s'il s'agit d'un objet précis sous forme de contrat d'expertise et de prestations soit s'il s'agit d'un protocole commun, sur une structure mutuelle de recherche sans personnalité morale, dénommée « Open Lab », en apportant un soutien indépendant à la recherche en réponse à un besoin exprimé par la société et ses représentants publics et privés.

**Contacts :** Laetitia DEVEL, chargée de mission

Tel : 05.57.12.69.52

[ubic@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:ubic@u-bordeaux-montaigne.fr)

[ubic.u-bordeaux.fr](http://ubic.u-bordeaux.fr)

Responsable scientifique : Alexandre Péraud

**UBIC**  
Université Bordeaux  
Inter-Culture



université  
de BORDEAUX



# Master

## Ingénierie de projets culturels et interculturels

Co-responsables : Alexandre Péraud – François Pouthier  
Responsable administrative : Chantal Mornet puis Christine Vigneau  
[Christine.vigneau@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:Christine.vigneau@u-bordeaux-montaigne.fr)

[www.masteripci.fr](http://www.masteripci.fr)

## Association CULTIV' ACTIONS

Créée en 2009 par les étudiants du master Ingénierie de projets culturels et interculturels, l'association Cultiv'actions offre son soutien aux étudiants dans l'organisation et la mise en place de projets culturels, non seulement sur le campus mais également au-delà.

L'association a déjà organisé de nombreux colloques, des expositions, des concerts, des visites culturelles et participe chaque année aux Campulsations qui célèbrent la rentrée universitaire.

L'association n'attend plus que vos idées pour animer l'année universitaire.

Suivez-nous sur Facebook [www.facebook.com/Cultivactions?fref=ts](http://www.facebook.com/Cultivactions?fref=ts)

Contact par mail : [cultivactions@gmail.com](mailto:cultivactions@gmail.com)